

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 58 (1949)
Heft: 8

Artikel: Dans quelques semaines...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

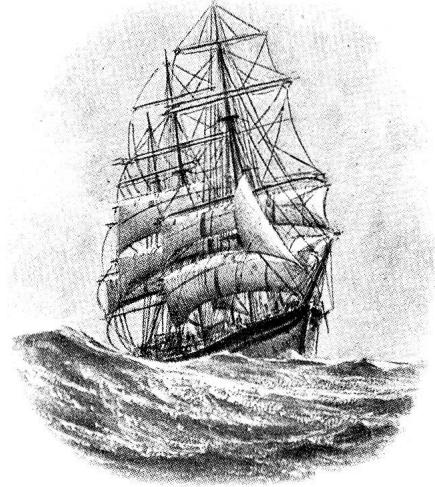
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS QUELQUES SEMAINES...



Vacances au bord de la mer pour 180 fillettes et garçons de chez nous, vacances à la montagne pour 180 petits Français et Françaises! Bientôt, grâce aux efforts de la Croix-Rouge suisse, les rêves de vacances de quelques centaines d'enfants deviendront une merveilleuse réalité.

Réalité, la mer et ses vagues majestueuses, ses plages de sable fin, ses coquillages étranges, et ses bateaux tout chargés des parfums de pays mystérieux. Réalité aussi, les montagnes, les neiges et les torrents glacés, les pâturages, et le lait tout chaud que l'on boit dans l'étable!

Déjà, de part et d'autre de la frontière, on regarde sur la carte le beau voyage que l'on fera, et l'on prononce des noms magiques et pleins de promesses: Les Sables d'Olonne, la Rochelle, Penmarch, la Bretagne, Biarritz; et aussi Gais, en Appenzell, le Valais, le Jura vaudois et neuchâtelois!

La Croix-Rouge suisse, cependant, a encore de nombreuses démarches à accomplir: il faut visiter les colonies de vacances et les homes, établir des directives précises, étudier les horaires, choisir les personnes qui accompagneront les enfants, et celles qui les surveilleront pendant leurs séjours.

Mais, bientôt, les trains emporteront vers leurs belles vacances de joyeuses bandes de filles et de garçons. Ce sera alors la mer, pour nos enfants déficients, et les montagnes, pour d'autres qui ne connaissent que la grisaille et la tristesse des grandes villes. Et pour tous, ce sera ce bien le plus précieux: la santé.

De l'infirmité à la capacité

III. — L'adaptation professionnelle des aveugles

Le profane s'imagine souvent que les aveugles, en compensation de leur cécité, naissent avec des talents spéciaux; il parle de leur dextérité manuelle, de la finesse de leur ouïe, de leur toucher, comme s'ils possédaient ces dons à un plus haut degré que les voyants.

Est-ce vraiment le cas? Certains enfants, nés aveugles, font preuve d'une excellente mémoire, de sens musical, d'habileté manuelle, etc. Si nous comparons ces talents avec ceux d'enfants du même âge jouissant d'une vue normale, nous constatons que le pourcentage des cas d'enfants particulièrement doués ne varie pas beaucoup d'un groupe à l'autre, de sorte que l'argument ci-dessus n'est pas entièrement fondé.

Il suffit d'observer des aveugles de degrés différents de cécité, recrutés un peu dans tous les milieux de la société, pour réaliser que ce

n'est pas une question de dons spéciaux, mais plutôt le facteur de l'éducation spéciale dont ils ont bénéficié.

L'on considère souvent comme privilégié l'aveugle qui, disposant d'un reste de vue, peut se guider dans les rues grâce à certains points de repère. Quel avantage, en comparaison de ceux qui ne peuvent se guider que par la mémoire, avec l'aide de leur canne et celle de passants bien intentionnés. Jusqu'à quel point est-il possible d'utiliser ce petit reste de vue dans l'exercice d'une profession?

Nous touchons ici un point important pour la formation professionnelle des aveugles et nous allons tout de suite passer à deux cas pratiques.

Jean, né avec une vue très faible, a suivi ses classes avec beaucoup de peine. Placé au premier banc, il lisait difficilement ce qui était écrit